

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7468260801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3495085>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 août 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

In Extenso
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE OUEST
www.inextenso.fr

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société AU BEAU REPAIRE, SNC au capital de 10 000 euros, siège social 4 Impasse du Bourg JUIGNE-SUR LOIRE - 49610 LES GARENNES SUR LOIRE, SIREN 913 507 117 RCS ANGERS à compter 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Florian DURAND, demeurant 4 Impasse du Bourg JUIGNE-SUR LOIRE - 49610 LES GARENNES SUR LOIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Il a été mis fin aux fonctions de la gérance. Le siège de la liquidation est fixé 4 Impasse du Bourg JUIGNE-SUR LOIRE - 49610 LES GARENNES SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'ANGERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis - Le Liquidateur

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

